la Barre de Monts
Fromentine

LES MERCREDIS RÉCRÉATIFS

Période du 5 janvier 2021 au 2 février 2022

Les animés

Pendant cette période les activités se dérouleront sur le thème des "ANIMÉS".
Chacun aura l'occasion de créer lors d'ateliers manuels.
Nous nous retrouverons aussi autour de livres ou lors de moments sportifs.

Mercredi 5/01

Heure du conte et Kamishibai

Jeux collectifs en forêt

Mercredi 12/01

Création de pixel art

Chasse au Pokémon

Mercredi 19/01

Jeu collectif
"Attrape la queue de Pikachu"

Séance popcorn
"Découverte d'un animé"

Mercredi 26/01

Créé ton personnage préféré !

Parcours sportif
Entrainement des super-héros !

Mercredi 2/02

Porte-clés super-héros
en perles à repasser

Grand jeu Mario Kart

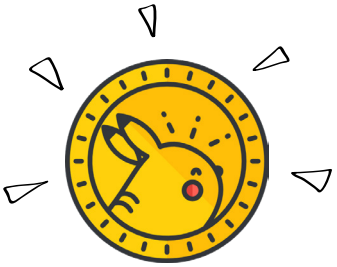

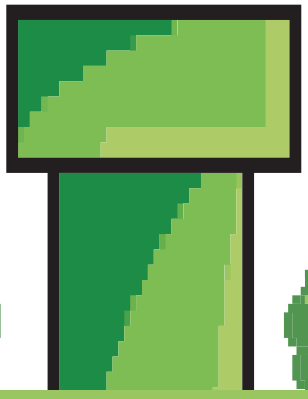

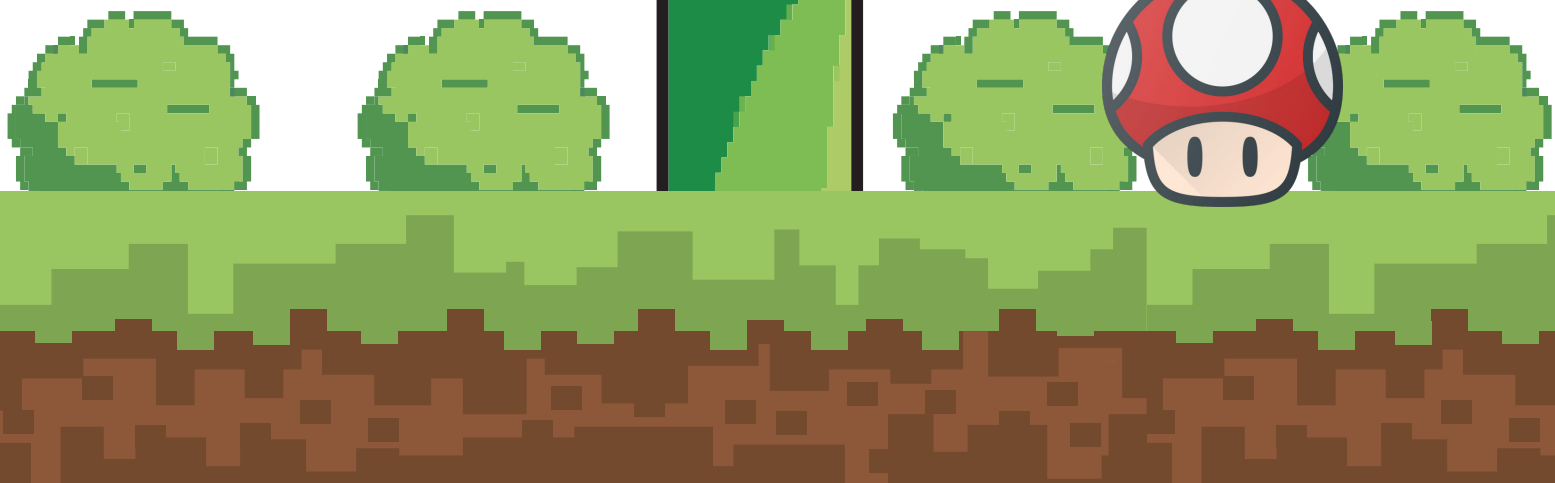

TARIFS

En période scolaire mercredi toute la journée

INSCRIPTION SUR L'ESPACE FAMILLE

	COMMUNE *				HORS COMMUNE
	Quotients familiaux				
	0-500	501-700	701-900	901 et +	
TARIF JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS 9H00-17H30	6,93	9,12	11,32	13,31	13,31
TARIF JOURNÉE ET 1/2 JOURNÉE (SANS REPAS) • 9H00 - 12H00 • 13H30 -17H30	1,52 2,03	2,39 3,20	3,20 4,26	3,74 4,98	3,74 4,98
TARIF PÉRICENTRE (PAR PÉRIODE HORAIRE) 7H30-8H00 / 8H00-8H30 8H30-9H00 / 17H30-18H00 / 18H00-18H30	0,46	0,60	0,73	0,79	0,79
PRIX DU REPAS *Arrivée 11h45 - départ 13h30*	3,50 €				

Droit d'inscription dès le 1er jour de présence
soit en période scolaire soit pendant les vacances scolaires — 10€ par famille
Les chèques CESU sont acceptés.

Forfait retard par tranche de 15 min — 4,46€

** enfants domiciliés :*
- dans la commune
- hors commune dont l'un des parents exerce son activité professionnelle dans la commune

ACCUEIL DE LOISIRS

Directeur : Guewen GENTY
Rue du Parc des Sports - Fromentine
02 51 68 50 76
06 74 45 76 50
Mairie : 02 51 68 52 31

Réalisation : décembre 2021
Conception graphique : Mairie La Barre de Monts / Crédits images : freepik.com

Le mot de l'équipe

Bonjour à tous,

Nous vous rappelons qu'un protocole sanitaire a été édicté par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, pour l'ouverture des Accueils de Loisirs.

Nous vous remercions par avance de bien respecter les gestes barrières et les consignes rappelées ci-dessous concernant l'accueil des enfants, et ce, tant pour la santé et la sécurité des usagers que du personnel communal.

À vérifier tous les matins avant de déposer son enfant à l'accueil de loisirs :
- S'assurer que votre enfant n'a pas de température (ne pas dépasser 38°C)
- Apporter une gourde ou bien une petite bouteille individualisée (avec une inscription du nom et prénom de l'enfant)
- Marquer ses affaires (gants, bonnet, vêtement de pluie, tenue de rechange pour les 3/6 ans...)

L'équipe sera présente au portail pour vous accueillir, vous guider et assurer les transmissions d'informations.

Il vous sera également demandé de ne pas rentrer dans l'enceinte de l'accueil de loisirs. Les enfants seront pris en charge par l'équipe au niveau du portail.

Pour votre information, le port du masque est obligatoire pour le personnel d'encadrement et pour les enfants de plus de 6 ans.

À bientôt !